

VALLÉE DE L'OISE DE CHAMPAGNE À AUVERS



La vallée de l'Oise sur ce secteur est riche d'un patrimoine bâti dont les implantations révèlent tantôt la structure forte des coteaux en bordure du plateau d'Hérouville, tantôt les territoires agréablement verdoyants de la plaine alluviale.

- Une ambiance très encaissée dans un couloir urbanisé entre deux coteaux
- Un territoire asymétrique entre la rive droite et la rive gauche
- De belles accroches du patrimoine historique à la structure paysagère

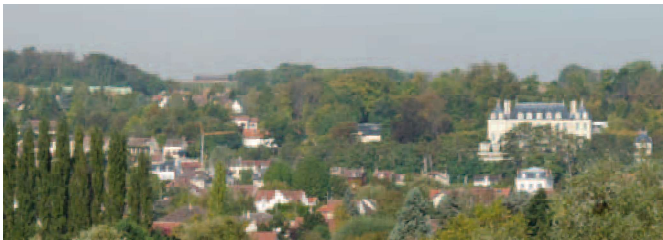
Cette partie de la vallée de l'Oise est associée à une multitude de représentations picturales et mentales valorisantes. A Auvers-sur-Oise, les touristes sont guidés vers les sites et les motifs qui ont inspiré les peintures de paysages des plus grands maîtres de l'impressionnisme. Aujourd'hui pourtant, malgré le cadre offert par les beaux coteaux boisés de la rive droite et les fenêtres ouvertes sur les couleurs et la lumière du Vexin et malgré le voisinage agréable de la forêt de L'Isle-Adam, la vallée est surtout perçue comme un corridor urbanisé dans lequel se succèdent des fragments de paysages et où la rivière reste trop souvent cachée derrière un rideau de végétation.



Limites et voisinage

Cette séquence paysagère de la vallée de l'Oise se distingue de celle de Bruyères-sur-Oise / Mours du fait d'une morphologie plus resserrée et de la présence d'une urbanisation presque continue le long de la rivière. La limite entre les deux unités se situe au niveau de la confluence avec l'Esches et au passage de l'autoroute A 16 au moment où la vallée s'ouvre au Nord, sur les paysages d'openfield du plateau picard. Ainsi, le changement de paysage est particulièrement marquant au lieu-dit la Haute Couture, au nord de Champagne-sur-Oise et en bordure du plateau du Vexin,

En rive droite, une limite franche, dessinée par la morphologie régulière du versant, sépare la vallée de l'Oise du plateau d'Hérouville. Le contraste entre la confluence avec la vallée du Sausseron, aux ambiances rurales est également bien marqué.



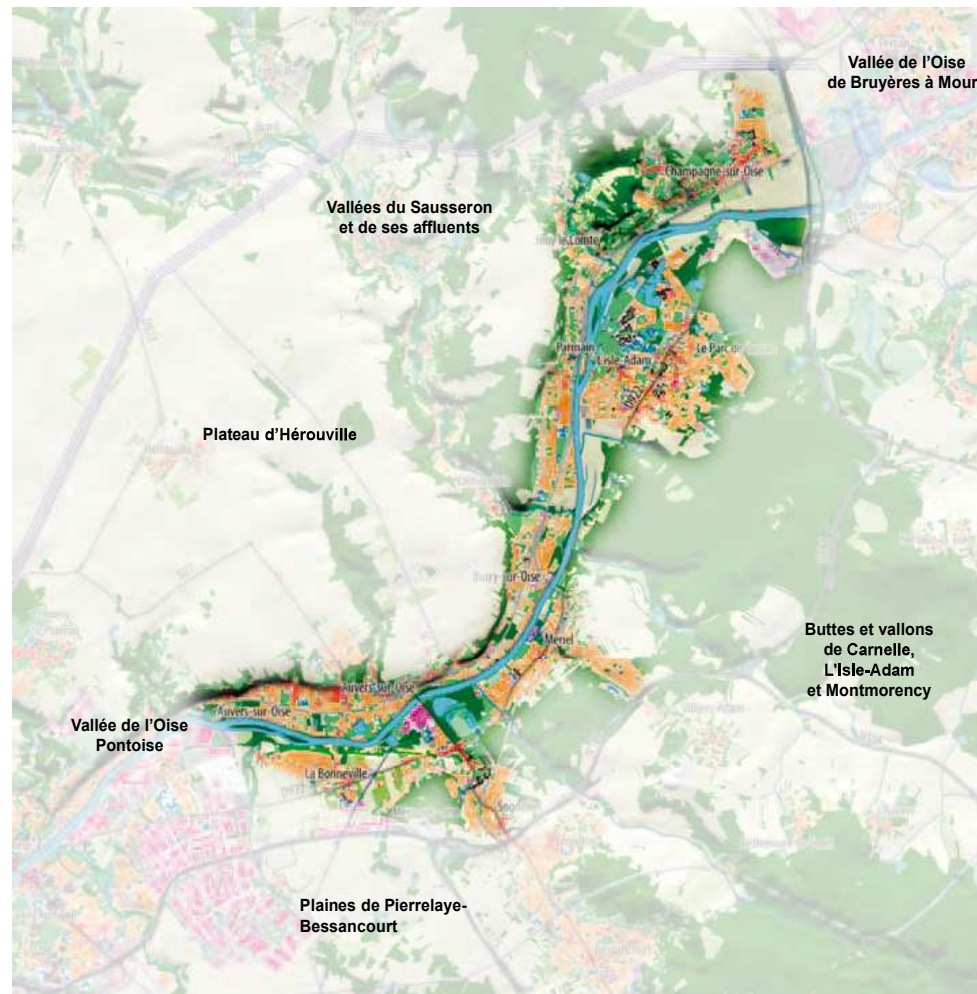
Des échancrures dans les boisements de coteaux, signalent la présence du plateau d'hérouville et de ses étendues cultivées voisines.

En rive gauche, les limites avec l'unité des buttes et vallées de Montmorency, L'Isle-Adam et Carnelle sont moins régulières. Au contact des buttes de L'Isle-Adam et de Montmorency, le coteau s'éloigne de l'Oise et les lisières forestières sont échancrées. Ainsi, l'unité s'arrête à l'interface entre les zones urbaines (L'Isle-Adam, Mériel, Méry-sur-Oise) et la forêt. Seule l'avancée de la butte de L'Isle-Adam (Stors) dessine une limite en haut du coteau boisé. L'embouchure des vallées du Vieux Moutiers et du ru de Montuboies forme un espace où peuvent s'entremêler de manière plus indistinctes les ambiances. Plus en aval, après Méry, au contact de l'unité des plaines de Pierrelaye-Bessancourt, la limite épouse les franges construites des hameaux de Vaux et de la Bonneville, tous deux clairement tournés vers la vallée.

A partir du fond des Aunes, une autre séquence s'ouvre ensuite à partir de la zone industrielle de Saint-Ouen-l'Aumône vers des paysages de plus en plus urbains à mesure que l'on descend vers Pontoise et Cergy.



Le rapport de la vallée urbanisée de l'Oise à son voisinage, qu'il s'agisse des plaines de Pierrelaye, des Buttes et vallons de L'Isle-Adam, Carnelle et Montmorency en rive gauche, ou du plateau d'Hérouville en rive droite, est marqué par les rebords de coteau de la vallée.



La rupture du coteau de la rive droite au lieu dit des Hautes Coutures marque la limite de l'unité en amont de l'Oise.



Le passage de l'A 16 et son cordon boisé dans le vallon de l'Esches double la limite naturelle

Charpente naturelle

Dissymétrique, plutôt encaissée et bordée des deux côtés et dans sa plus grande partie par des coteaux boisés, la vallée de l'Oise dessine ici un grand « S » étiré que viennent barrer en rive droite le ru de Jouy et le Sausseron et, en rive gauche, les rus du Vieux Moutiers et du Montubois. Cette sinuosité fait alterner les expositions et les perspectives. Le lit de l'Oise accueille par ailleurs plusieurs îles, soit urbaines (l'Isle-Adam) soit boisées (Ile de Vaux à Méry-sur-Oise). Outre des gravières peu nombreuses du fait de l'étroitesse du lit fluvial, un grand plan d'eau (retenue permettant de disposer d'eau non contaminée en cas de pollution de l'Oise) occupe le fond de vallée, exceptionnellement plus large à hauteur de Méry-sur-Oise du fait du dessin en cirque du coteau.

La rive droite surplombée par un coteau régulier

En rive droite, le coteau boisé du plateau d'Hérouville, abrupt, parfois à pic, domine de 50 m en moyenne le fond de vallée. Celle-ci ménage un espace de 200 à 800 m entre la rivière et le coteau.

Le Sausseron et le ru de Jouy forment d'étroites échancrures dans un versant aux pentes régulières. Le ruisseau du marais de Vaux, à hauteur de Jouy-le-Comte, dessine sur les hauteurs du coteau une cavée. La cavée, petit enroulement d'espaces ouverts autour d'une butte ou relief, est un motif récurrent tout au long de la vallée de l'Oise en amont. Ces accidents de relief ponctuent le coteau sans remettre en cause sa continuité.

Une rive gauche plus complexe

En rive gauche, hormis l'avancée du plateau en éperon à Stors et, plus en aval, celle des Roches de Vaux, le versant raccorde en douceur la plaine alluviale. Le coteau, de pente et de dénivelé modeste (25 m), a permis le déploiement d'activités et d'espaces urbains moins contraints qu'en rive droite.

Cette rive se caractérise aussi par les entailles assez profondes (en moyenne 40 m) creusées par les rus du Vivray, du vieux Moutiers et du Montubois dans le plateau. Ces affluents créent autant de modulations participant à l'animation des paysages de cette partie de la vallée.

A partir de Méry-sur-Oise, l'Oise quitte l'univers des buttes pour celui plus plat et régulier de la plaine de Pierrelaye.



Le coteau de la rive droite de l'Oise, abrupt, net et arboré



Parfois à pic, le coteau de la rive droite de l'Oise, apparaît alors comme un front de taille. L'ourlet boisé est alors réduit à son minimum et filtre la lumière.



Les crêtes boisées des massifs forestiers semblent venir se fondre dans le coteau dont la succession de vallons secs ondule la topographie.



La carte du relief de l'unité atteste du parcours sinueux de l'Oise et du contraste saisissant de la configuration des coteaux entre la rive gauche et la rive droite.



Les reliefs de la rive gauche de l'Oise, depuis la rive droite, se succèdent en lignes boisées et ondulées.



Structures et motifs

Cette séquence de la vallée est caractérisée par une dissymétrie paysagère d'une rive à l'autre (dissymétrie continue depuis le fond des Aunes en aval jusqu'à la confluence avec l'Esches, en amont, ces deux éléments de la charpente naturelle organisant un contraste de paysage fort avec les unités voisines).

Le coteau de la rive droite est régulier et d'altimétrie constante. Il marque le rebord du plateau Vexin comme un balcon sur la vallée en contrebas. C'est aussi un balcon sur les coteaux de la rive gauche dont les reliefs mouvementés contrastent en tout point avec la rive droite. Ce paysage chaloupé initié par les buttes et vallons, apporte un dynamisme particulièrement attachant jusqu'au fond de la vallée. Ménageant de larges plaines alluviales, ces reliefs s'avancent parfois à l'aplomb de la rivière en des éperons boisés et imposants qui rythment les ambiances du lit de l'Oise. Baignée par les lumières du sud, cette ligne paysagère de reliefs boisés et urbanisés, opère comme un fil conducteur fédérant l'unité paysagère de cette portion de l'Oise.

Si le profil de la vallée est parfaitement lisible, la rivière en elle-même est, sauf exceptions, cachée et encombrée par différents ourlets boisés. Les chemins de halage et de contre-halage, très fréquentés, proposent un rapport au fleuve confidentiel et en marge des structures urbaines. Les promenades, plus continues en rive droite qu'en rive gauche et aménagées de manière hétérogène représentent un beau potentiel de valorisation des scènes fluviales.

La rive droite

L'unité est clairement structurée en rive droite par une urbanisation continue tout au long du cours de l'Oise, contenue entre la rivière et le rebord abrupt du plateau du Vexin. Au droit des affluents, l'extension des villes se rapproche des villages ou hameaux situés dans ces vallées rurales. (Valmondois, Jouy-le-Comte et, dans une moindre mesure, Auvers-sur-Oise).

La voie de chemin de fer qui accompagne cet ensemble urbain longe par endroits l'Oise dont elle interdit l'accès, notamment à Parmain.

Le relief du coteau, arboré sur toute sa hauteur constitue un ourlet boisé peu épais et presque continu. Cette faible épaisseur et l'exposition est et sud mettent en valeur des compositions paysagères où s'expriment, sur les hauteurs, la



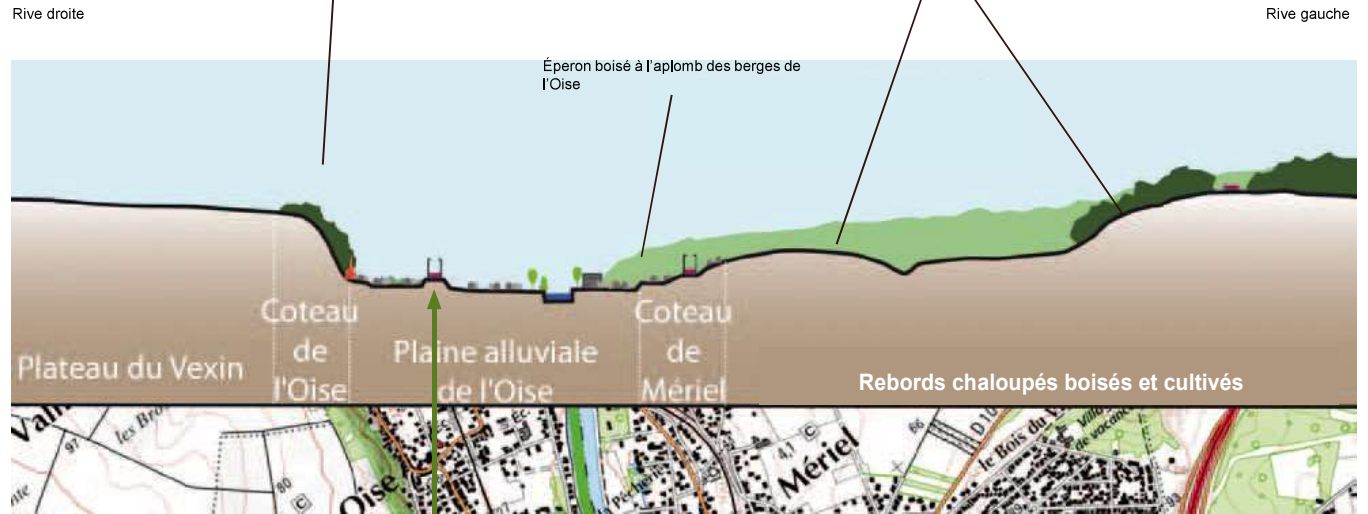
Paysage à Chaponval, Camille Pissarro, 1880
© RMN (Musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski
Le paysage au Valhermeil de Pissarro rend compte d'une forme urbaine linéaire de pied de coteau. Les motifs de culture semblent en revanche plus champêtres qu'aujourd'hui.

Coupe élévation transversale à la vallée de l'Oise

Il existe un fort contraste entre le coteau régulier de la rive droite et les reliefs chaloupés de la rive gauche.

Le coteau de la rive droite constitue un balcon régulier sur la vallée. Cette identité de balcon orienté au sud est bien comprise par une urbanisation qui, à flanc de coteau abrupt, recherche les plus belles positions en belvédère.

Coteaux irréguliers de la rive gauche de l'Oise



La voie de chemin de fer qui accompagne cet ensemble urbain longe par endroits l'Oise dont elle interdit l'accès, notamment à Parmain.



A Champagne-sur-Oise, la position caractéristique de l'église à mi-coteau témoigne d'une structure urbaine récurrente sur toute la rive droite de l'unité : la plaine alluviale en premier plan, suivie de la voie ferrée, une ligne bâtie sur la rue basse du village et l'église émergeante car positionnée sur la rue haute.



L'urbanisation de la rive droite de l'Oise est contenue par le coteau abrupt et régulier. Un motif particulièrement attachant concerne ces échappées visuelles sur les lumières du plateau d'Hérouville qui se découpent dans le coteau boisé continu. Plus largement, les ambiances rurales du Vexin tout proche sont ressenties en contraste avec l'espace urbain canalisé de la vallée.

lumière et les couleurs claires des champs cultivés du Vexin soit à l'occasion d'échancrures soit dans la transparence de la lisière haute. Leur présence est renforcée lorsque le plateau s'avance à proximité du lit de l'Oise.

Plus largement, les ambiances rurales du Vexin tout proche sont ressenties en contraste avec l'espace urbain canalisé de la vallée.

En rive gauche

La forêt imposante qui occupe l'espace jusqu'au sommet de la butte de L'Isle-Adam est fortement ressentie. Les boisements secondaires à proximité de Mériel ou Méry-sur-Oise contribuent également à cette impression du fait de positions qui les rendent très visibles. A hauteur du château de Stors, celle-ci s'avance jusqu'au rebord du plateau en une large masse boisée au contact direct de la rivière. Situé en contrebas, le château lui-même et son jardin en terrasses mettent en valeur l'éperon boisé qui le domine.

A l'exception d'un centre commercial au Nord de l'unité, les villes de L'Isle-Adam et l'ensemble urbanisé de Mériel et Méry-sur-Oise s'intercalent entre ces avancées du plateau.

Ville clairière, l'Isle-Adam est ancrée à l'Oise et à la forêt. La proximité forestière est soulignée par le réseau rayonnant des rues qui se prolongent dans le massif. Certaines lisères viennent au contact des habitations et des lotissements récents, notamment dans la partie nord-est. Au sud, des espaces cultivés s'intercalent en d'amples respirations entre la ville et la forêt.

Vers l'Oise, la convergence des voies vers le pont et l'île polarise l'espace. Cette structure exceptionnelle en prolongement des carrefours forestiers en étoile conjugue l'identité forestière à l'identité fluviale de L'Isle-Adam. La ville s'approche de la rivière dont les habitants peuvent profiter, grâce aux aménagements nautiques dont certains sont présents depuis le XIX^e siècle. Cette vocation balnéaire confère à la ville une ambiance particulière.



Le plan d'eau de la Garenne met en scène le caractère alluvial, sans pour autant offrir de rapport à l'Oise



Alignements de tilleuls vers l'Oise



Rue principale de L'Isle-Adam, prolongeant les motifs forestiers dans la ville.



Le pavillon Chinois à L'Isle-Adam



Les boulevards urbains plantés, arbres en alignement sur les axes majeurs, tissent des relations de qualité remarquable entre la ville, la forêt et l'Oise.



Les îles de L'isle-Adam sont investies par des habitations et des activités de loisirs.



Aménagement balnéaire en berge de L'Isle-Adam



Le cirque de paysage de Mériel à Méry-sur-Oise, un paysage en deux séquences

Mériel

Malgré la position de son centre historique à proximité de l'Oise, Mériel n'a pas de véritable rapport avec la rivière dont la rive est occupée par une cimenterie trop présente. Ni le nouveau cœur de ville en cours de construction, ni la ville en hauteur située sur les hauteurs de la gare ne parviennent à créer des ambiances urbaines suggérant la proximité de l'Oise.

L'ensemble Méry-sur-Oise, Auvers-sur-Oise

Le centre historique de Méry-sur-Oise, construit à l'intersection de la RD 922 avec la RD 928 en bord de coteau et dans un vallon perpendiculaire à l'Oise, s'ouvre, face à Auvers-sur-Oise, sur une plaine alluviale assez large, divisée par la route entre le parc du château de Méry (anciennement Vivendi et aujourd'hui communal) et une zone industrielle hébergeant une usine de traitement des eaux. La présence du coteau qui constitue un cirque autour de la plaine alluviale, cadre l'ensemble et rend moins stigmatisants ces édifices industriels de faible hauteur.

La route, rectiligne, se poursuit jusqu'à Auvers et relie les deux rives de l'Oise dans un ensemble paysager appuyé sur l'église d'Auvers qui oriente l'espace et ordonne la composition du cirque de coteau.

Auvers-sur-Oise est caractéristique de la structure étagée des villes développées au pied du coteau. Le village-rue, installée sur le premier niveau au-dessus de l'Oise, s'est développé ensuite graduellement en remontant la pente du versant. L'exposition du versant au sud, a favorisé l'implantation de maisons cossues et éclectiques, au-dessus de l'urbanisation d'habitats plus modestes qui occupent le fond de vallée.

De l'autre côté, la ville de Méry-sur-Oise s'accroche à l'espace urbain de la vallée de Montmorency en continuité avec Bessancourt et Taverny, le long de l'axe historique de Saint-Denis à Auvers, avec un développement plus important sur le plateau à proximité de la gare. Le hameau de Sognolles constitue aujourd'hui la ville haute de Méry.

La ville de Mériel s'est agrandie pareillement en remontant sur le plateau avec un quartier nettement caractérisé par son tissu pavillonnaire mais qui bénéficie d'une belle orientation sur l'ouverture cultivée entre l'Abbaye du Val et l'Oise.



Le cirque de coteau constitue un écran boisé qui met en scène le château de Méry-sur-Oise. Le parc du château de Méry-sur-Oise offre un rapport à l'eau et au coteau boisé

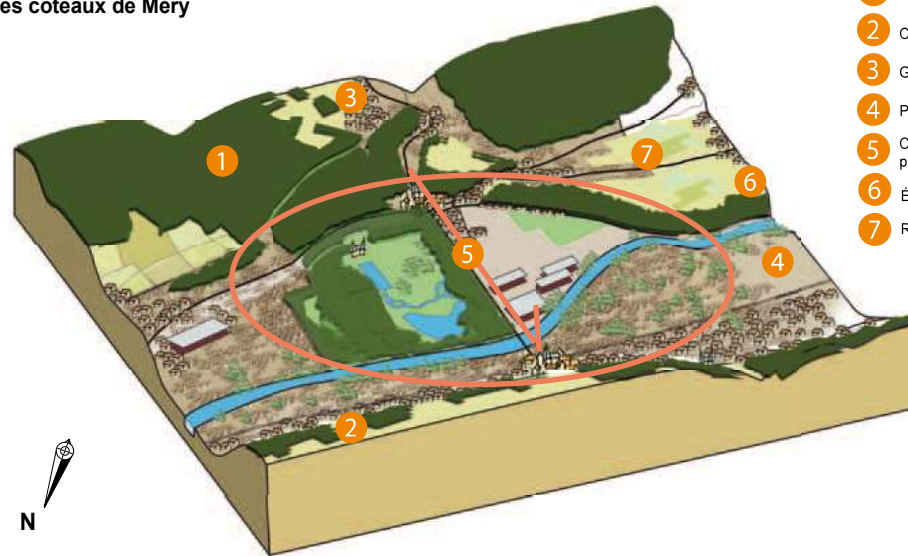


A l'extrémité de l'axe de composition d'Auvers à Méry tenu par l'église, le coteau de la rive gauche



La forme urbaine du village ancien se positionne en contrebas du cirque du coteau de Méry-sur-Oise.

Structures et motifs de la vallée centrée sur le cirque des coteaux de Méry



- 1 Rebord mouvementé des coteaux de la rive gauche
- 2 Coteau régulier et abrupt de la rive droite
- 3 Gares et extensions urbaines sur les hauteurs
- 4 Plaine alluviale reléguée entre l'Oise et la voie ferrée
- 5 Cirque des coteaux de Méry, fédéré par l'axe de composition du pont et de l'église d'Auvers
- 6 Éperon des coteaux à l'aplomb des berges de l'Oise
- 7 Réseau secondaire parallèle de la vallée



L'église d'Auvers-sur-Oise agit en point d'orgue de la composition



Depuis le parc du château d'Auvers-sur-Oise, la terrasse témoigne des points de vues remarquables sur le cirque de coteau en face.

Conditions de perception

La fermeture et l'effet de couloir du fond de vallée s'opposent aux vues d'ensemble depuis les espaces du fond de vallée.

La morphologie relativement étroite de la vallée donne une importance particulière aux vues sur les coteaux boisés de chaque côté de la vallée. Cependant, ces hauteurs conservent un caractère confidentiel car peu accessibles, en l'absence d'itinéraires continus joignant les espaces habités aux sommets des coteaux ou longeant les rebords de plateaux. Certaines positions en belvédère comme la butte de Montrognon sur la commune de Champagne-sur-Oise sont de plus en plus inaccessibles en raison de leur caractère privé.

Les églises (Auvers, Parmain et Champagne-sur-Oise) sont toutes implantées à mi-coteau en rive droite. Le château d'Auvers en position perchée offrent de beaux points de vue sur la vallée. L'église de Parmain gouverne l'entrée du vallon de Jouy sur l'unité voisine de la vallée du Sausseron et ses affluents. L'église d'Auvers est le point d'orgue dans l'axe du pont de toute une composition qui enjambe la rivière jusqu'au cirque du coteau de Mery-sur-Oise. Mery-sur-Oise et Auvers-sur-Oise constituent un ensemble de paysages urbains solidaires.

En rive gauche, la RD 922, en rebord de coteau, constitue un motif d'exception qui permet, tout le long de son parcours, de saisir la structure de l'unité. Cette route belvédère permet de belles vues sur Auvers-sur-Oise. Elle épouse le relief et descend à hauteur de Méry-sur-Oise pour venir chercher le pied de coteau.

En rive droite, l'effet de couloir, provoqué par la direction des rues et du chemin de fer sur l'étroite terrasse alluviale altère les possibilités d'ouvertures visuelles. Cette contrainte est amplifiée par un certain abandon des berges. Les chemins de halage sont ainsi arborés des deux côtés et les peupliers en rideau occultent le fond de la vallée.



La forte présence d'industries en plaine alluviale de l'Oise n'entrave pas la lecture des coteaux en vis-à-vis. L'exemple de Mery-sur-Oise dénote d'un soin particulier d'inscription paysagère.



Un alignement de peupliers d'Italie à proximité de l'Oise vient contrarier la lecture du coteau. La perception d'une vallée enfouie sous la végétation est récurrente sur l'ensemble de cette unité.



Les conditions de perception en rive droite de la vallée sont principalement contenues par le gabarit des rues.



Le paysage urbain de Mery-sur-Oise, vu depuis la gare située sur les hauteurs. La cimenterie sur les berges de l'Oise, stigmatise l'ambiance urbaine.



Le chemin de halage est un paysage confidentiel avec une végétation broussailleuse côté berge et des constructions modestes sur le côté opposé.



L'église de Jouy-le-Comte, à la croisée des axes anciens, est un élément important dans la structure urbaine.



L'église de Champagne-sur-Oise domine la silhouette du village



En entrée de ville Ouest de Mery-sur-Oise, l'alignement d'arbres de la RD 922 ne se continue pas dans la structure urbaine





Dynamique des structures et des motifs

Rive droite

En dépit d'une sensation de paysage urbanisé sur toute sa longueur, des dynamiques urbaines différentes se détachent en rive droite. La netteté du coteau et du passage de la voie ferrée génèrent un cloisonnement très fort de l'espace, renforcé par des modes d'urbanisation différents. L'urbanisation à flanc de coteau s'organise selon une trame urbaine très dessinée avec une rue haute ou corniche et une rue basse en pied de coteau, des transversales dans le sens de la pente en relation avec le maillage des chemins d'exploitation agricole sur le plateau. Entre l'Oise et la voie de chemin de fer, sur des terrains souvent inondables, l'urbanisation plus tardive n'a pas les mêmes qualités de composition. La dédoublement d'une urbanisation traditionnellement linéaire le long de la route de Pontoise à Creil avec la voie de chemin de fer a modifié le caractère de ces territoires de lit de rivière, aujourd'hui en situation de relégation qui pâtissent d'une déconsidération dont la cabanisation est un des symptômes. Les quartiers sud d'Auvers-sur-Oise, par exemple, avec un habitat pavillonnaire ouvrier, la station d'épuration, opèrent un fort contraste avec la forme urbaine constituée. La proximité de la zone d'activité de Saint-Ouen-l'Aumône accuse encore plus cette disparité. A Champagne-sur-Oise, les surfaces cultivées sont des espaces arrières enclavés par la voie de chemin de fer, en situation arrière de la ville et avec peu de contact avec l'Oise. Ce cloisonnement est en revanche bénéfique sur les hauteurs où l'arrêt franc de l'urbanisation est clairement institué par le rebord de coteau. L'extension urbaine de Montfleury constituant la seule exception engendre un grignotage du plateau d'Hérouville et nous renseigne sur son effet fortement préjudiciable en termes d'ouverture. Si le coteau construit entretient, malgré son accès difficile, quelques rapports avec l'urbanisation linéaire de pied de coteau, l'urbanisation située entre la voie ferrée et l'Oise sur des terrains souvent inondables semble reléguée et sujette aux phénomènes de cabanisation. A l'ouest d'Auvers-sur-Oise, le sentiment de relégation est renforcé par la présence des sites d'activités industrielles situés sur la rive opposée qu'une végétation tente de dissimuler.

Rive gauche

L'image de « ville clairière » de L'Isle-Adam est compréhensible grâce aux ouvertures cultivées au sud de la ville qui mettent à distance les lisières forestières des lisières urbaines. L'effet de clairière de ces ouvertures cultivées est renforcé par leur contiguïté avec un enchaînement de paysages exceptionnels constitués par la plaine alluviale de la Grande Noue, la RD 922 et les terrasses du hameau du Pré Fleuri et du château de Stors. Les lotissements au nord de l'Isle-Adam, collés à la forêt, contredisent les promenades de lisières qui permettraient d'apprécier du même espace, ville et forêt.

Le passage de la N 184 (Francilienne) en limite d'unité, laisse apparaître un morceau de territoire entre le rebord irrégulier du coteau et la route dont les vocations sont à définir. L'investissement pavillonnaire des lisières des Bois des Garennes et de la Garenne de Maubuisson atteste des opportunités foncières que représente ce rebord de plateau. L'identité de ce territoire accolé à la Francilienne se décline aussi par des prolongements hasardeux de la zone industrielle de Saint-Ouen-l'Aumône au lieu dit le Bosquet, ou de carrières maintenues confidentielles contre l'échangeur de l'A 115.

Le rapport transversal, d'une rive à l'autre est très réduit en raison de la fracture qu'occasionne le passage de la voie ferrée en rive droite et du nombre réduit



Le rebord du plateau d'Hérouville, constitue une limite naturelle de choix pour contenir l'urbanisation. La forme construite ancienne (ici au dessus d'Auvers-sur-Oise) a pris place sur le rebord du coteau sans déborder sur le paysage du plateau d'Hérouville.



Au bout du chemin (à hauteur de l'église d'Auvers-sur-Oise) la lumière du plateau d'Hérouville, agit comme un appel.



Quand les constructions débordent (ici Le nouveau lotissement de Montfleury à Auvers-sur-Oise), c'est l'ensemble du paysage du plateau d'Hérouville et des buttes et vallons qui change de nature.



La voie de chemin de fer constitue une césure entre la ville constituée d'Auvers-sur-Oise et un portion de territoire urbanisé avec un tissu résidentiel en situation de ségrégation. La gare ne propose aucune traversée entre ce quartier et la ville.



Les berges de la rive droite de l'Oise, reléguées par le passage de la voie ferrée sont enfouies sous la végétation et accueillent des habitats parfois précaires.



La nature incertaine des espaces cultivés entre l'Oise et la voie de chemin de fer engendre des processus de cabanisation (ici à Champagne-sur-Oise).



Le passage de la Francilienne en limite de l'unité, génère des paysages d'entre deux, aux dynamiques en mutation.

de franchissements de la rivière qui engendre une saturation des flux. Depuis Champagne-sur-Oise, par exemple, l'accès au centre commercial sur l'autre rive (dont le vis-à-vis est contrarié par les boisements de berge) n'est possible que par le pont de L'Isle-Adam souvent saturé ou par la complexité des échangeurs de l'A 16, à une autre échelle de territoire.

Le vis-à-vis d'un coteau à l'autre est en revanche possible depuis les unités voisines qui enclâssent la vallée et dont le caractère urbain reste secret.

Cette unité qui s'est plus fortement urbanisée avec le développement du chemin de fer et de l'automobile est aujourd'hui contrainte d'une part parce que l'espace



Le dessin de la clairière est encore très présent au Sud de l'Isle-Adam qui conserve des ouvertures cultivées entre sa lisière urbaine et sa lisière forestière.

vient à manquer en vallée et, d'autre part en raison du plan de prévention des risques d'inondation qui limite la constructibilité. Ces processus d'extensions urbaines qui ont tendance à remonter sur le plateau agricole concernent principalement Méry-sur-Oise, Auvers-sur-Oise et l'Isle-Adam, mais aussi Champagne-sur-Oise en limite Nord de l'unité.



Enjeux de paysage et pistes de réflexion

Évolutions territoriales récentes et en cours

Contrairement aux deux unités paysagères voisines au Nord et au Sud, la présence de l'industrie est très pondérée en raison du profil de vallée particulièrement étroit sur cette séquence fluviale. Le passage à grand gabarit de la rivière ne devrait pas engendrer de mobilités paysagères notoires. Sur ce secteur, aucun projet de zones d'activités n'est envisagé. La desserte importante de ce secteur (RN 184, A 115 et A 16 toutes proches au Nord et au Sud) autant que son attractivité paysagère en font un territoire sujet à une pression foncière forte mais contrainte par les données physiques (faible distance entre les coteaux et importance des zones inondables). Les secteurs de développement concernent majoritairement des extensions urbaines en rebords de coteaux et sur les plateaux. Leur impact paysager est très variable entre la rive gauche et la rive droite. La rive droite qui appartient pourtant au Parc naturel régional du Vexin français est sujette à des développements urbains sur le plateau d'Hérouville très préjudiciables pour les qualités paysagères du secteur.

Les enjeux concernent en premier lieu, la délimitation de la tache urbaine (enjeu qui concerne une échelle plus large que celle de l'unité) en s'appuyant sur la frontière naturelle que représente le coteau. Ils concernent aussi la reconquête de l'environnement naturel des abords de l'Oise avec un souci de recomposition, requalification engendrant par endroit des changements d'affectation.

Concilier développement urbain à un environnement rural et naturel de proximité et maîtriser la structure paysagère des développements urbains




La dissymétrie de la charpente naturelle fait que les problématiques de contact entre les espaces urbains et leur l'environnement rural et naturel se qualifient différemment d'une rive à l'autre engendrant des dynamiques de développement territorial distinctes.

■ Les territoires du coteau rive droite

Le coteau de la rive droite est une frontière paysagère naturelle et un fil conducteur fédérant l'unité paysagère de cette portion de l'Oise. Cette structure de paysages suppose d'adopter une attitude assez rigoureuse vis-à-vis des développements urbains qui viendraient altérer sa lisibilité.

Les constructions en haut de coteau sont des éléments qui entachent la lisibilité des enchaînements naturels. Un des motifs les plus attachants sur cette unité concerne ces esplanades cultivées, perchées sur le rebord du coteau qui organisent l'articulation avec l'environnement rural. La protection de ces motifs représente un enjeu de respiration pour les paysages plutôt fermés de cette vallée resserrée. Ils fondent aussi des repères à conforter entre le plateau d'Hérouville et les buttes et vallons de Carnelle, L'Isle-Adam et Montmorency. Les enjeux concernent ainsi la préservation du continuum boisé remarquable du coteau et la préservation de ces esplanades cultivées qui, campées sur le rebord du coteau organisent des enchaînements de paysage avec le Vexin. Ces derniers, mitoyens de l'espace urbain, espaces fragiles que d'aucun voudraient voir constructibles. Ils représentent un enjeu essentiel.



-  Contrôler les limites urbaines et la qualité des façades sur les ouvertures
-  Conforter les vis à vis d'ouvertures sur les hauteurs de l'unité
-  Conforter les motifs arborés de rebords de coteaux, de berges et le long des routes.

Sur cette rive, les potentialités d'extension urbaine sur l'espace agricole sont très limitées et ne peuvent concerner des quartiers de ville pour des raisons tout autant paysagères que de fonctionnement urbain. Les conditions d'urbanisation, certes facilitées par la planéité du plateau, engendrent des formes urbaines excentrées du centre ville et des tissus résidentiels souvent caractérisés par l'étalement. Le coteau en rive droite de l'Oise doit rester une limite qui contient l'urbanisation.

La densification des tissus urbains existants, dans la trame urbaine actuelle est préférable à d'éventuelles extensions urbaines. Ceci signifie des interventions à la parcelle selon des modalités de construction « de la ville sur la ville », notamment sur le coteau arboré et orienté au sud qui propose des conditions de résidence très qualitatives.

Entre la voie ferrée et l'Oise, la forme urbaine beaucoup moins constituée, avec des tissus plus desserrés et des quartiers quelque peu relégués par rapport aux espaces de centralité, mérite une attention particulière. L'invention architecturale sur des terrains pour partie inondables et le retissage de la trame urbaine sont les principaux enjeux de cette portion de la vallée. Cette recomposition passe notamment par la réduction de la césure de la voie ferrée, l'amélioration de ses franchissements et la reconquête du chemin de halage comme un espace public partagé. La requalification de territoires en relation étroite avec l'Oise peut parer à l'effet de couloir urbanisé qui appartient pour beaucoup à la dissémination des formes construites sur cette frange de territoire incertain.

■ Les territoires des rebords de coteaux et massifs en rive gauche

La topographie mouvementée, alternant des reliefs plus doux de coteaux et des reliefs plus escarpés des massifs arborés des buttes de Montmorency et de L'Isle-Adam confère à cette rive gauche de l'unité une ambiance scandée en séquences de paysage.

Les formes urbaines initiales implantées aux carrefours de la RD 922 et des axes sud-est/nord-ouest franchissant l'Oise vers les territoires de plateau se sont agrandies en remontant sur le coteau. Les développements urbains les plus récents prennent position entre le bourg ancien et le pôle de dynamique territoriale suscité par l'échangeur. Ces développements, motivés par la facilité de desserte inscrivent les extensions urbaines dans une forme urbaine identifiable dans la continuité du bourg ancien.

Il y a une réelle pertinence paysagère (liée aux reliefs mouvementés), pour partie déjà initiée par les processus en cours à conforter des structures urbaines nucléaires, distinctes les unes des autres et bien identifiables dans le paysage. Entre Vaux/Bonneville et Méry-sur-Oise, une courte interruption d'urbanisation portée par une pépinière, le prolongement de l'axe du château de Méry-sur-Oise, un micro talweg de coteau et le bois de la Garenne de Maubisson fondent une composition qui apporte des repères et une compréhension du site depuis les réseaux (le parking de la grande surface de la Bonneville gagnerait à des aménagements de bord de ville et d'espaces public en balcon sur la vallée). Entre



Méry-sur-Oise et Mériel, la vallée du ru du Montuboisi prolongée par le parc de Mériel constituent une césure favorable à la distinction des masses urbaines. Entre Mériel et l'Isle-Adam, la forêt de l'Isle-Adam et le domaine du château de Stors apportent une respiration et un rapport à l'Oise d'exception sur cette unité.

Cette attitude contredit les hypothèses de développements urbains le long de la RD 922 qui auraient pour impact d'effacer les coupures naturelles et de participer à l'enfermement du paysage de vallée.

Les ouvertures de la ville clairière de l'Isle-Adam illustrent parfaitement cette intelligence de la forme urbaine avec la charpente naturelle. L'anneau d'espaces cultivés et ouverts qui donne corps à la figure de clairière n'existe plus qu'au sud de la ville. Cet espace qui prend position dans le paysage, telles les anciennes couronnes de jardins, semble essentiel. La reconquête d'un parcellaire rural au pourtour de la ville où les champs actuels, mais aussi les vergers, les cultures maraîchères ou horticoles sont autant de variations envisageables qui permettraient de conforter l'identité de ville clairière de manière durable. Dans cet esprit, il convient d'adopter une attitude assez ferme par rapport à des extensions urbaines potentielles, à envisager au cas par cas à l'échelle parcellaire et non à l'échelle de quartiers entiers. La mise en valeur des ouvertures autour de l'Isle-Adam nécessite une réflexion vis-à-vis des développements urbains ayant investi ces espaces et le massif forestier. Il semble pertinent de retisser une trame d'espaces publics avec à l'esprit, une promenade de tour de ville facilitant les entrées en forêt. Ces liaisons et espaces publics peuvent s'appuyer sur les plans d'eau existants et la trame urbaine en radiale pour composer ces espaces et faciliter les accès à la forêt.

Les territoires de berges

Dans ce couloir urbanisé de la vallée, l'Oise représente un enchaînement de paysages ouverts et un vecteur de lumière dont on regrette le peu de rayonnement sur les paysages urbains qu'il traverse. Il convient de part en part d'aller chercher le fleuve et sa lumière.

Les espaces publics des développements urbains les plus récents (plus proches de l'Oise que les centres anciens) ne proposent généralement pas (sauf l'Isle-Adam) d'espaces publics de qualité et de vraies relations de la ville au fleuve (hormis les chemins de halage).

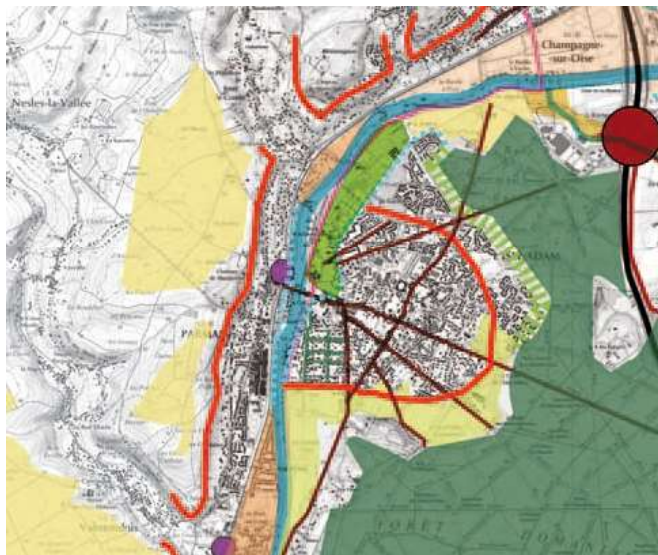
La végétation de berge participe du caractère pittoresque de la vallée et a le mérite d'atténuer la perception d'une urbanisation linéaire. Pour autant le caractère continu du cordon boisé de part et d'autre du chemin de halage est parfois préjudiciable à la perception de la vallée dans son ensemble.

Des fenêtres peuvent être apportées dans cet écran végétal et être l'occasion d'espaces de plaisance, de jardins maraîchers, familiaux ou d'agrément en relation avec ce fascinant élément de nature qu'est le cours l'eau. Le chemin de halage, motif au combien dynamique dans le passé, est ainsi potentiellement l'épine dorsale d'un cortège d'espaces publics verts à articulation entre ville et rivière.

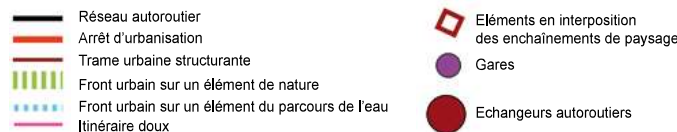
Une chance particulière est à saisir sur cette séquence de l'Oise où les entreprises d'activité sont peu présentes. Le parc du château de Méry-sur-Oise (aujourd'hui communal) et le domaine du château de Stors sont des ponctuations importantes de ce paysage à réinventer.

Les infrastructures et la transversalité de l'Oise

À l'exception du passage de la Francilienne et de l'A 16 sur ces bordures, l'unité n'est pas concernée par le passage de grosses infrastructures routières.



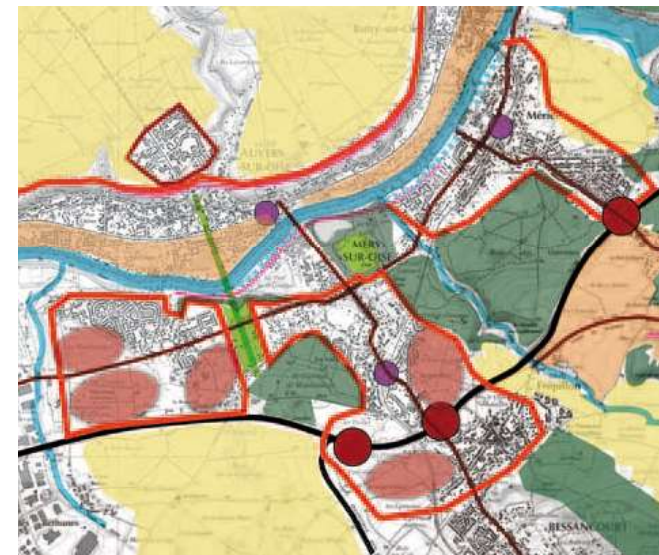
L'unité urbaine de L'Isle-Adam se présente comme une ville clairière au milieu du massif forestier. Sa qualité paysagère tient au maintien de paysages ouverts sur l'ensemble du tour de ville, ainsi qu'à un rapport franc à l'Oise et au coteau en vis à vis.



Cependant, les voies ferrées associées aux axes du réseaux secondaires, en parallèles de la vallée, en renforcent l'effet de couloir. L'accompagnement paysager du passage de ces réseaux serait un élément de valorisation de l'unité.

La RD 922, dans cette unité comme dans celles de Bruyères à Mours et de la vallée de l'Ysieux, est une route paysage qui mériterait des actions coordonnées visant une cohérence paysagère sur l'ensemble de son parcours. Les motifs d'alignement sur ces réseaux dessinent très joliment le pied de coteau et grimpent sur le rebord du cirque de Méry, ils constituent un motif à conforter. Dans une moindre mesure, la RD 4 pourrait faire l'objet d'un même traitement visant à orchestrer les points d'orgues paysagers (notamment au droit des ouvertures de la vallée du Sausseron et de ces affluents, les Grands prés, la cavée de Montrognon...) de ce long parcours en pied de coteau. Le passage des voies ferrées en rebord de coteau sur la rive gauche peut ponctuellement faire l'objet de fenêtres panoramiques sur la vallée par une gestion coordonnée de la végétation des talus.

Les franchissements de l'Oise, constituent aussi des passages exceptionnels à valoriser. Sur tout le linéaire de cette séquence de l'Oise, les trois ponts



La structure urbaine du cirque des coteaux de Méry-sur-Oise gagnerait à maintenir et développer une agglomération composée de trois unités urbaines distinctes. Appuyé sur les éléments de structures paysagère, ce développement est susceptible d'instaurer des rapports variés sur la rive droite de l'Oise.



réussissent mal à réguler des flux routiers notamment à l'Isle-Adam. L'occultation de la rivière et les contrastes entre la rive gauche et la rive droite compliquent la perception de la vallée dans son ensemble. Les enchaînements de paysage traversant la vallée sont pourtant bien présents.

La structure paysagère gagnerait à être pensée en intégrant des développements urbains et territoriaux des deux rives dans une même compréhension proposant ainsi un élargissement de l'espace perçu (comme nous l'enseigne l'église d'Auvers-sur-Oise qui organise une composition dont la rivière est un motif central). Il semble judicieux de mutualiser les problématiques qui se posent à chaque commune.

Si les entités urbaines de l'Isle-Adam/Parmain et Méry-sur-Oise/Auvers-sur-Oise sont facilement identifiables grâce une composition forte dans le prolongement des têtes de ponts, d'autres secteurs de l'unité mériteraient ce type d'attention. Les communes de Mériel et de Champagne-sur-Oise gagneraient à développer des transversalités douces (passerelles piétonnes, bacs...) qui aillent chercher l'autre rive en prenant appui sur la trame urbaine ancienne. En vis-à-vis, à vol d'oiseau de Champagne-sur-Oise, le centre commercial de la zone du Pont des Rayons (au Nord-Est de l'Isle-Adam) n'est accessible pour les habitants de

la rive droite qu'en faisant un grand détour autoroutier. Les hypothèses de franchissement en mode doux représentent une opportunité de retisser des liens entre les pôles d'attractivité de part et d'autre de l'Oise tout autant qu'une alternative à la voiture dans ces paysages très urbanisés et souvent très encombrés de fond de vallée.

Constituer des parcours paysagers en réseau et valoriser les éléments de nature

Associés au développement urbain, les espaces publics représentent un enjeu paysager majeur pour le cadre de vie. Une action très positive consiste à valoriser un réseau reliant les espaces publics urbains - requalifiés si nécessaire - aux espaces naturels et ruraux, sous forme de promenades, et de lieux aménagés. Les espaces publics urbains sont une pièce maîtresse des paysages bâtis. La qualité de leur composition peut valoriser autant le bâti que les éléments de nature (reliefs, vues, eaux, végétation...). Si la trame des espaces publics de L'Isle-Adam est particulièrement remarquable (boulevards urbains plantés, arbres en alignements sur les axes majeurs en relation avec la forêt qu'avec l'Oise, des coulées vertes qui priorisent les cheminements piétons sur certains de ces axes structurants. il n'en est pas de même sur l'ensemble de l'unité.

On constate une insuffisance des espaces publics en nombre et qualité sur l'ensemble du coteau urbanisé en rive droite mais aussi sur les communes de Meriel qui privilégient une trame urbaine résolument viaire et Méry-sur-Oise, dans une moindre mesure. Dans cette ville, un premier maillage constitué par des pistes cyclables récemment aménagées le long de la RD 928 et des continuités piétonnes, organisées jusqu'à l'Oise dans le parc aujourd'hui public du château (récemment acquis par la commune), demande à être continué en intégrant l'ensemble des espaces publics et en réfléchissant au statut de la route en ville que représente la RD 928.

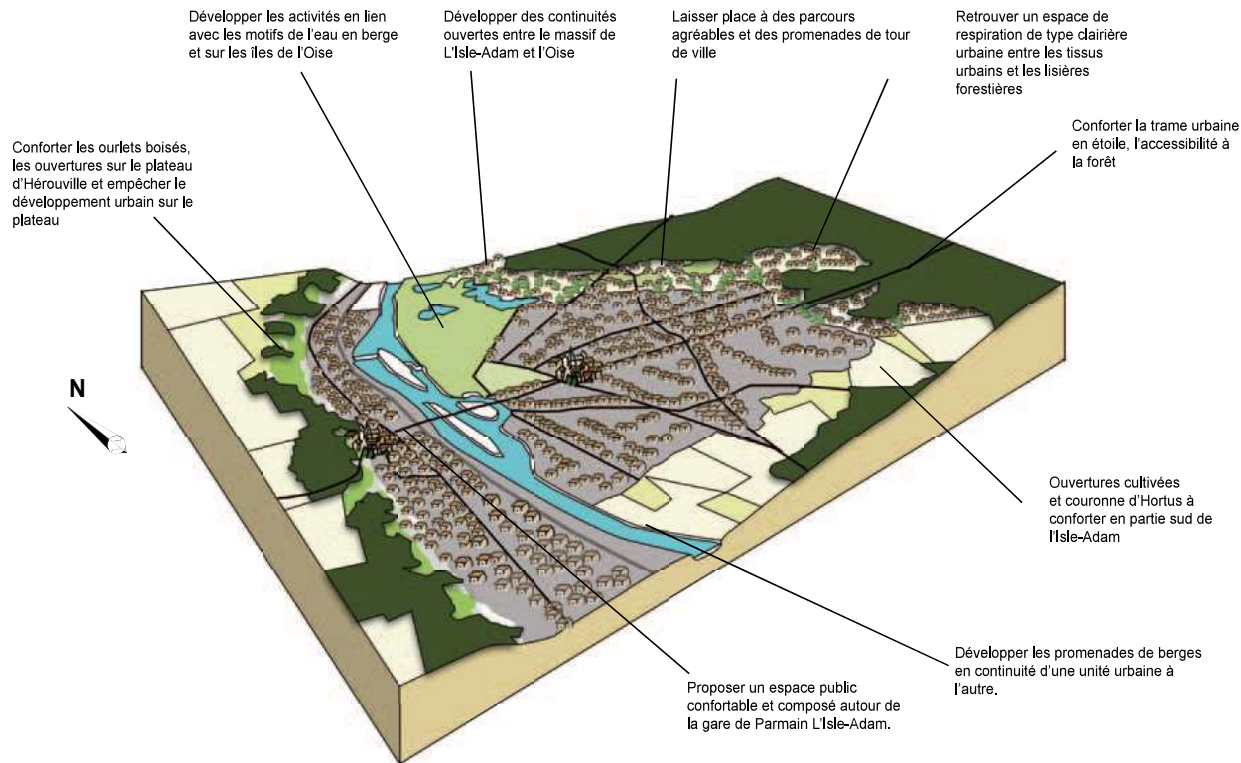
Au droit des têtes de pont notamment, il serait souhaitable que des espaces de qualité soient aménagés entre la ville et l'Oise. La voiture et ses équipements extérieurs (voies et stationnements, chaussées en enrobé) ont pris une importance souvent trop grande et doivent laisser plus de place aux piétons, aux vélos, à la vie sociale, aux marchés, etc. Ainsi qu'à la valorisation visuelle des espaces et à leur sécurité.

La gestion des eaux de ruissellement qui vient aujourd'hui s'ajouter aux programmes des espaces publics, peut contribuer à sa animation (noues, bassins, zones humides, imperméabilisation réduite...) et faire en sorte que le réseau d'espaces paysagers participe à limiter les effets du ruissellement.

■ Les potentialités offertes par le maillage des chemins

Dans la continuité des espaces publics, il est utile d'associer les chemins ruraux conduisant aux éléments majeurs de la charpente naturelle. Ces chemins, très présents sur le coteau urbanisé en rive droite constituent des éléments essentiels de mise en relation des univers ouverts du plateau avec l'espace urbain. Ils peuvent être l'occasion de petits espaces publics qui, en belvédère sur le rebord du coteau, seraient des motifs permettant d'apprécier la structure transversale de la vallée.

Structure paysagère schématique et pistes de réflexion



■ Les tours de ville

La couronne « d'hortus » de L'Isle-Adam, sur la très belle ouverture cultivée du Bois du Val à Meriel ou au pourtour de la ville de Méry-sur-Oise et de son quartier de Sognolles, parant aux effets de grignotage de lisière des bois de la Garennes-Maubuisson ou de la Garenne, peut constituer une agréable promenade proche de chez soi d'où l'on regarde le paysage environnant. Le dispositif permet également de fixer dans l'espace une limite à l'urbanisation et de contenir l'étalement urbain.

L'ensemble de ce maillage à conforter concerne au premier plan le chemin de halage qui, en plus d'être un itinéraire de promenades à l'échelle de la vallée, gagnerait à être considéré comme un espace public partagé, dynamique et accessible.

Les autres éléments naturels, bois et forêts sur les massifs, petits rus (ru du Montubois par exemple), événement de relief telle la cavée de Montrognon, etc... sont à l'occasion à intégrer à ces réseaux, à protéger et valoriser.

Les conditions d'accessibilité sont à considérer pour permettre au public de bénéficier des éléments de paysage qui l'environnent.

Le patrimoine des parcs et jardins, souvent en lien avec les composantes paysagères, s'inscrit volontiers dans un projet de réseau d'espaces paysagers, certains éléments peuvent être visés par une politique d'acquisition publique ou d'ouverture au public. Le parc communal de Méry ou le domaine de Stors sont des ponctuations essentielles de ce maillage.

Ce maillage qui propose au promeneur une grande variété d'ambiances paysagères sur l'unité justifie une approche paysagère globale et mutualisée, suscitant des dispositions de planification, d'aménagement, des conditions d'accueil du public et de gestion (taille de la végétation, l'entretien des masses déterminent les transparences et les vues sur le paysage, les effets de découverte, etc.).

